

Direction Opérationnelle d’Ain Témouchent
Sous direction technique.

Décision de résiliation

Référence : DO46/SDT/DRA/CRU/48/2021

Entreprise : DELAA M’ HAMED
Adresse : 07 logts N°07 AIN EL HADJAR
SAIDA

Projet : Travaux de modernisation de réseau ODN
Cite 281 logts T003-T005 SIDI SAFI BENISAF

L’an deux mille vingt un, le trois de mois d’octobre, il a été décidé ce qui suit :

- Vu le contrat à commandes N°34/2021 du 11/04/2021 émanant de l’appel à la manifestation d’intérêt N°01/2021 Du 21/01/2021 qui a pour l’objet de remplacement , réparation et de développement du réseau de distribution optique ODN des réseaux urbains; portant sur le projet de développement du réseau de distribution optique ODN cite 281 logts SIDI SAFI BENI SAF , signé entre la direction Opérationnelle d’ALGERIE TELECOM d’Ain Témouchent représentée par son directeur opérationnel Monsieur BOUALLEG LYAZID et l’entreprise DELAA M’HAMED représentée par lui-même.

- Vu l’ordre de service de démarrage (ODS) des travaux N°50du05/08/2021.

- Vu l’absence du gérant et équipe d’exécution des travaux.

-Vu le préjudice subi par l’entreprise DELAA M’HAMED généré par défaillance totale pour la réalisation du projet.

-En dépit de deux mises en demeure qui sont adressées au gérant de l’entreprise sous référence DO46/SDTO/DRA/CRU/39/2021 du 02/09/2021 et DO46/SDTO/DRA/CRU/44 du 21/09/2021 et publiées sur le site WEB d’Algérie télécom qui restant sans réponse à ce jour.

- La direction Opérationnelle d’ALGERIE TELECOM d’Ain Témouchent en sa qualité de contractant décide de prononcer, la résiliation du contrat à commandes N°34/2021 du 11/04/2021 de l’entreprise DELAA M’HAMED sis à l’adresse 07 logts N°07 AIN EL HADJAR SAIDA et ce conformément à l’article 34 du contrat à commandes, et en application des dispositions de la réglementation en vigueur.

- La direction Opérationnelle d’ALGERIE TELECOM d’Ain Témouchent, se réserve le droit d’appliquer a l’encontre de l’entreprise DELAA M’HAMED les mesures règlementaires découlant de cette résiliation.

-La présente décision prendra effet dès sa notification au gérant de l’entreprise avec toutes les voies règlementaires.

AIN TEMOUCHENT LE : 03/10/2021

LE DIRECTEUR OPERATIONNEL

ALGERIE TELECOM S.P.A
Directeur Opérationnel

Signé : BOUALLEG Lyazid

